

Carpentras

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE / N°161 - MARS • AVRIL 2020

On en parle

Les élections municipales en questions !



VOUS FAITES LA VILLE P.4

Carnaval, Conseil municipal des enfants, santé.



EN ACTION P.6

Fête médiévale « Carpentras 1320 ».



REGARDS SUR... P.8

Une journée avec la Police administrative.

carpentras.fr



Mathilde Guyader en dates

2005 • Naissance

2009 • Commence la danse à Cavaillon

2014 • Premiers pas avec la Compagnie Temps de Flèche

2015 • Intègre l'Opéra de Paris pour 6 mois

2016 • 1^{re} participation au Youth American Grand Prix de New-York

2017 • Sélection au Royal Opera de Londres

2019 • Participation à l'émission Prodiges

Mathilde Guyader

Danseuse, membre la compagnie carpentrassienne Temps de Flèche depuis 6 ans, Mathilde Guyader a participé à l'émission de télévision Prodiges. Rencontre avec une jeune femme travailleuse, ambitieuse et passionnée.

Vous avez participé à Prodiges, comment ça s'est passé ? qu'est-ce que vous a apporté ce projet ?

J'ai l'habitude de participer à des concours mais à la télévision c'est différent parce qu'il y a les caméras mais aussi car les juges sont plus près et que l'enjeu est autre. Je me suis sentie moins stressée que pour un « vrai » concours. Cela m'a apporté une nouvelle expérience. D'habitude les concours permettent l'accès à de grandes écoles et compagnies. Prodiges c'est intéressant pour se faire connaître et présenter la danse classique auprès du grand public. Seuls 5 enfants ont été sélectionnés en France, c'est fantastique d'y participer.

Combien de temps dédiez-vous à la danse chaque semaine ?

Je fais entre 20 et 25 h de danse par semaine et je suis des cours par correspondance.

En général, on étudie le matin en groupe, de manière surveillée, puis l'après-midi nous dansons. Cette organisation me permet d'être en formation tous les jours, d'être moins fatiguée par de longues journées (comme quand j'allais au collège et dansais le soir).

« Quand je suis sur scène c'est magique »

Cette année encore vous avez été sélectionnée au Youth American Grand Prix de New-York quelle a été cette expérience ?

C'était enrichissant, nous avons beaucoup de chance d'avoir été sélectionnées sur un tel concours. On a pu danser sur la plus grande scène de New-York, participer à des master-class et rencontrer des danseurs du monde

entier. On ne s'est peut être pas rendu compte des enjeux mais nous avons été de nouveau sélectionnées cette année et nous ne ferons pas la même erreur. Nous serons les seules Françaises de cette édition.

Que ressentez-vous en dansant ?

J'aime danser, quand je danse je me fais plaisir. Parfois c'est dur mais si c'était trop facile ce ne serait pas drôle ! La danse c'est un challenge permanent.

Quand je suis sur scène c'est magique, le trac s'envole, j'ai envie d'y rester et à la fin du ballet je meurs d'envie d'y retourner !

Quels sont vos projets ?

Nous partons en avril à New-York, nous y allons pour gagner et c'est aussi l'occasion de rencontrer des professionnels. Mon objectif ensuite est de rentrer au San Francisco Ballet et d'être danseuse professionnelle. ●

Vous pouvez soutenir la compagnie Temps de Flèche en les aidant à financer leur voyage à New-York. Pour cela, RDV sur le site bit.ly/tempsdeflecheYAGP



Carpentras fête cette année ses 700 ans comme capitale du Comtat Venaissin. Notre ville est ancienne, façonnée par le temps, forte d'un patrimoine riche : cela explique ce que sont Carpentras et les Carpentrassiens aujourd'hui.

Nous célébrerons donc ce septième centenaire les 11 et 12 avril prochains dans le centre ancien de notre belle cité qui pour l'occasion accueillera des campements, fêtes et animations médiévaux. Découvrez-en plus dans la rubrique « En action » de ce numéro.

Favoriser notre patrimoine, c'est aussi continuer de développer l'offre de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu, dont le chantier se poursuit dans la partie musée. Vous pouvez le suivre dans les pages de ce numéro.

Vous pourrez en savoir plus sur le carnaval de Carpentras, sur un nouveau centre médical qui ouvrira fin 2020 sur notre territoire et sur les actions du conseil municipal des enfants : les petits apprentis de la démocratie locale.

La démocratie locale, c'est ce que nous abordons dans le dossier de ce numéro qui présente les élections municipales, leur fonctionnement, mais aussi les compétences de la commune et des élus qui vous représentent avant les votes des 15 et 22 mars.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Serge Andrieu

Maire de Carpentras

Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Ventoux Comtat Venaissin



Bulletin d'informations de la Ville de Carpentras.
Publication bimestrielle gratuite.
Hôtel de Ville - Place Maurice Charretier, 84200 Carpentras. Tél. 04 90 60 84 00

Directeur de la publication : Serge Andrieu. Rédacteur en chef : Benoît Curinier.
Rédaction : Camille Margan. Mise en page : Emmanuelle Chung. Crédits photos : tous droits réservés Ville de Carpentras et 123RF. Impression : Imprimerie MG / Pernes-les-Fontaines.
Édité à 16 500 exemplaires. Dépôt légal : Mars 2020. N°ISSN : 1269-2158

Sommaire

VOUS FAITES LA VILLE
Carnaval, le Conseil Municipal des Enfants, santé.



4

EN ACTION
Fête médiévale
« Carpentras 1320 »



6

REGARDS SUR...
Une journée avec
la Police administrative



8

AGENDA
Coup de cœur :
Kolorz Festival



10

ON EN PARLE
Les élections municipales
en questions



12

L'INGUIMBERTINE
SUIVEZ LE GUIDE !
Pas à pas vers le musée



16

TRIBUNE LIBRE

18

INFOS PRATIQUES

19



BODY TEK

Florent, coach sportif, propose des séances de sport par électrostimulation avec une combinaison dotée d'électrodes. Chaque séance de 25 minutes équivaut à 4h de sport. Le suivi est individuel et la première séance gratuite. Ce coach propose aussi des séances de sport classiques et d'intervention sur les gestes et postures.



Du lundi au samedi de 10h à 14h et de 16h à 20 (fermé le samedi après-midi)
Espace Terradou - 1700, av. Eisenhower
06 65 55 03 14
Facebook : Bodytek Carpentras



LA CHIC FRIP

Raphaël et Christophe proposent dans cette friperie des vêtements recyclés de qualité, sélectionnés avec soin. Pour tous âges, tailles et genres. La boutique est en lien direct avec un centre de tri textile du Var pour un approvisionnement régulier dans un objectif de respect de l'environnement.



Du mardi au samedi
De 9h à 18h30
1395, route de Bédoin
lachicfrip.com

Vous fêtez le carnaval



Depuis quelques années, le Carnaval est le rendez-vous incontournable du retour des beaux jours à Carpentras. Cette année, il se tiendra le premier jour du printemps en présence de la compagnie Caramantran.



Le rendez-vous des familles

Déguisements, maquillage, marionnettes géantes, musique, carmentran : le carnaval est un rendez-vous incontournable pour petits et grands, tous les ans, à Carpentras. Cette année, l'événement qui se tiendra le samedi 21 mars a pour thème « Les enfants du monde » dans l'objectif d'ouvrir les plus jeunes à toutes les cultures.

Tous les ans, dans le cadre du carnaval, les CLAE, les centres sociaux et l'association Art et Vie s'investissent, que ce soit à travers la réalisation de costumes ou décorations en lien avec le thème du carnaval ou lors d'ateliers dans lesquels les jeunes apprennent la manipulation de marionnettes.

Le carnaval est donc un événement auquel participent de nombreux Carpentrassiens en tant que spectateurs mais aussi comme des acteurs de la manifestation.

Un spectacle de théâtre de rue



Cette année encore, la compagnie carpentrassienne Caramantran est présente pour animer le défilé. Ses membres préparent en amont le spectacle avec les enfants des associations lors d'ateliers dans lesquels ces derniers s'initient à des techniques de spectacle de rue que sont les marionnettes géantes, spécialité de la compagnie. Les enfants participent ainsi au défilé aux côtés des artistes de Caramantran. Parallèlement, un carmentran traditionnel est préparé par la compagnie. Il sera embrasé à l'issue du défilé, place de Verdun.



Le grand défilé !

Rendez-vous le samedi 21 mars à 15h place du 25 Août 1944 pour le départ des animations et du défilé qui traversera toute la ville pour se terminer dans un final pyrotechnique place de Verdun. Pour clore cette après-midi festive, un goûter sera offert aux enfants déguisés.



Dans l'atelier de la compagnie Caramantran



Renseignements : 04 90 60 84 00 - carpentras.fr



Tous ensemble pour les enfants



Dans le cadre de leur mandat, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont lancé une course solidaire, « Tous ensemble pour

les enfants ».

L'objectif : récolter des fonds pour les associations carpentrassiennes œuvrant pour les enfants.

Pour effectuer un tour de piste, il faudra faire don de cinquante centimes.

Les enfants peuvent courir pour d'autres personnes et être sponsorisés !

Vous pourrez faire un tour en marchant, courant ou roulant !

Plus il y aura de tours de piste recensés, plus la somme d'argent récoltée sera grande !

**Rendez-vous le 4 avril
de 13h à 17h**

au complexe sportif Pierre de Coubertin.

Les mineurs qui souhaitent participer à la course devront être accompagnés d'un responsable légal.

Ils seront spécialistes de la tête et du cou



Le premier centre médical de France dédié à la tête et au cou se trouvera à Carpentras. Ses travaux ont commencé en juin 2019 et à l'heure où nous écrivons ces lignes il reste toutes les finitions pour une ouverture prévue fin 2020 voir janvier 2021.

Ce lieu, d'ores et déjà dénommé Atlas, prendra place à quelques mètres du Pôle Santé et regroupera une quinzaine de professions médicales et paramédicales du cou et de la tête dont des spécialistes de la mâchoire et des yeux.

Vous pourrez retrouver dans les locaux d'Atlas un laser utilisé en chirurgie réfractive, le premier du département, ainsi qu'un plateau technique de pointe.

Pour le bon fonctionnement du lieu environ 60 personnes y collaboreront et une quinzaine sera embauchée.

Vous faites la ville

Bienvenue



ANNIE COLLECTORS GALLERY

Annie, architecte d'intérieur, vous accueille dans un univers pop-rock coloré où vous retrouverez meubles et décoration des années 50, 60 et 70. Elle propose ses services aux professionnels et particuliers avec notamment du «home-staging». Tous les mois, retrouvez une nouvelle exposition.



36, place de l'horloge
De 14h à 19h et sur rendez-vous
06 07 73 48 49
Facebook et Instagram :
anniecollectorsgallery



RUBY ESTHETIQUE

Dans son institut, Sarah vous propose de nombreux services tels que onglerie, maquillage, épilation, soins... Retrouvez également des bijoux, accessoires et produits de beauté. À venir : la pose d'extensions de cils.



22, rue Porte d'Orange
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 18h30 sur rendez-vous
06 61 85 13 27
Facebook : Ruby Esthétique

Événement

Carpentras, cap depuis 700 ans



Capitale du Comtat Venaissin

Carpentras est capitale du Comtat Venaissin et c'est à l'occasion des 700 ans de cette dénomination que nous célébrerons en avril prochain la première fête médiévale de notre ville.

Le Comtat Venaissin est un ancien État pontifical c'est-à-dire sous l'autorité du Pape. En 1229, le Comte de Toulouse, vaincu par la Guerre des Albigeois, doit céder le Comtat Venaissin au Saint-Siège, par le traité de Paris, signé par Saint Louis. Le Comtat a été fondé en 1274, Carpentras devient la capitale de cet état pontifical en 1320.

Pour gérer cet état, le Pape y placera un évêque venant de Rome, qui prendra le nom de « Recteur ». Les évêques s'installeront à Venasque, Pernes, et enfin Carpentras en 1320 où ils resteront jusqu'au rattachement à la France.

Dans le même temps, pour des raisons de sécurité, les Papes doivent quitter Rome. Ils s'installent d'abord à Carpentras en 1309 (avec Clément V), puis à Avignon, où ils font construire leur célèbre Palais. Ils y séjournent jusqu'en 1432, date à laquelle ils retournent en Italie.

Cet état a complètement été dissous le 14 septembre 1791, après la Révolution française, pour autant le Comtat Venaissin existe toujours. En effet c'est toujours le nom donné au territoire qui s'étend entre le mont Ventoux et les Dentelles de Montmirail.

itale

!

En 2020, Carpentras fête ses 700 ans à la tête du Comtat Venaissin. Pour l'occasion la ville redeviendra une cité médiévale le week-end des 11 et 12 avril lors de « Carpentras 1320 ». Campements, démonstrations, costumes : découvrez cet hommage à notre ville, son histoire et ses traditions.

Une reconstitution historique

Ce week-end, dédié à l'histoire carpentrasienne, est pensé pour être un moment convivial et gratuit dédié aux familles.

La fête médiévale se tiendra dans le centre ancien places Général de Gaulle, d'Inguibert et Maurice Charretier qui se transformeront alors en campements médiévaux pour une reconstitution historique de Carpentras au Moyen-Âge.

« un week-end convivial et gratuit dédié à l'histoire carpentrasienne »

Les campements s'installeront suite au marché du 10 avril et seront prêts à accueillir les visiteurs dès le 11 avril à 10h et jusqu'à 18h.

Vous retrouverez notamment des stands de cuisine, artisanat, frappe de monnaie et forge, tenus par près de 90 personnes en costumes historiques.

Ces espaces seront animés par des démonstrations, saynètes et spectacles. Tout le week-end, deux groupes musicaux déambuleront au travers de la ville pour une animation musicale d'époque et seront accompagnés de danseurs.

Cette reconstitution est organisée par la ville en lien avec l'association l'Ordre de la Tour, basée au hameau de Serres.

Le centre intercommunal d'architecture et du patrimoine (CIAP) proposera des stands et animations autour de la teinture, de l'architecture et du vin, ainsi que des visites en scène, gratuites, animées par un guide conférencier et une troupe de théâtre. Des séances de « géocaching » dédiées aux enfants seront également organisées pendant les vacances scolaires.

Les visiteurs sont invités à venir costumés pour participer pleinement à l'événement et faire revivre le Comtat Venaissin médiéval. ●

Le chiffre

90

personnes en costumes historiques participeront à la reconstitution du Carpentras médiéval.

Au programme de ce week-end :

SAMEDI

10h : Ouverture de la fête

11h : défilé des compagnies dans les rues, départ place Maurice Charretier.

12h/15h/18h : visites en scène, départ parvis de la Cathédrale.

13h45 et 16h15 : démonstration de danse, parvis de la Cathédrale, place d'Inguibert.

14h : scène de mariage, parvis de la Cathédrale.

14h30 et 18h30 : démonstration de Trébuchet à Bonbon, place d'Inguibert.

15h45 : spectacle de fauconnerie, place Maurice Charretier.

17h45 : bataille des chevaliers, place d'Inguibert.

DIMANCHE

11h30 : démonstration de Trébuchet à Bonbon, place d'Inguibert.

13h30 : démonstrations de danse, place d'Inguibert.

14h15 : scène d'adoubement, parvis de la Cathédrale.

15h : spectacle de fauconnerie, place Maurice Charretier.

16h : visites en scène, départ parvis de la Cathédrale.

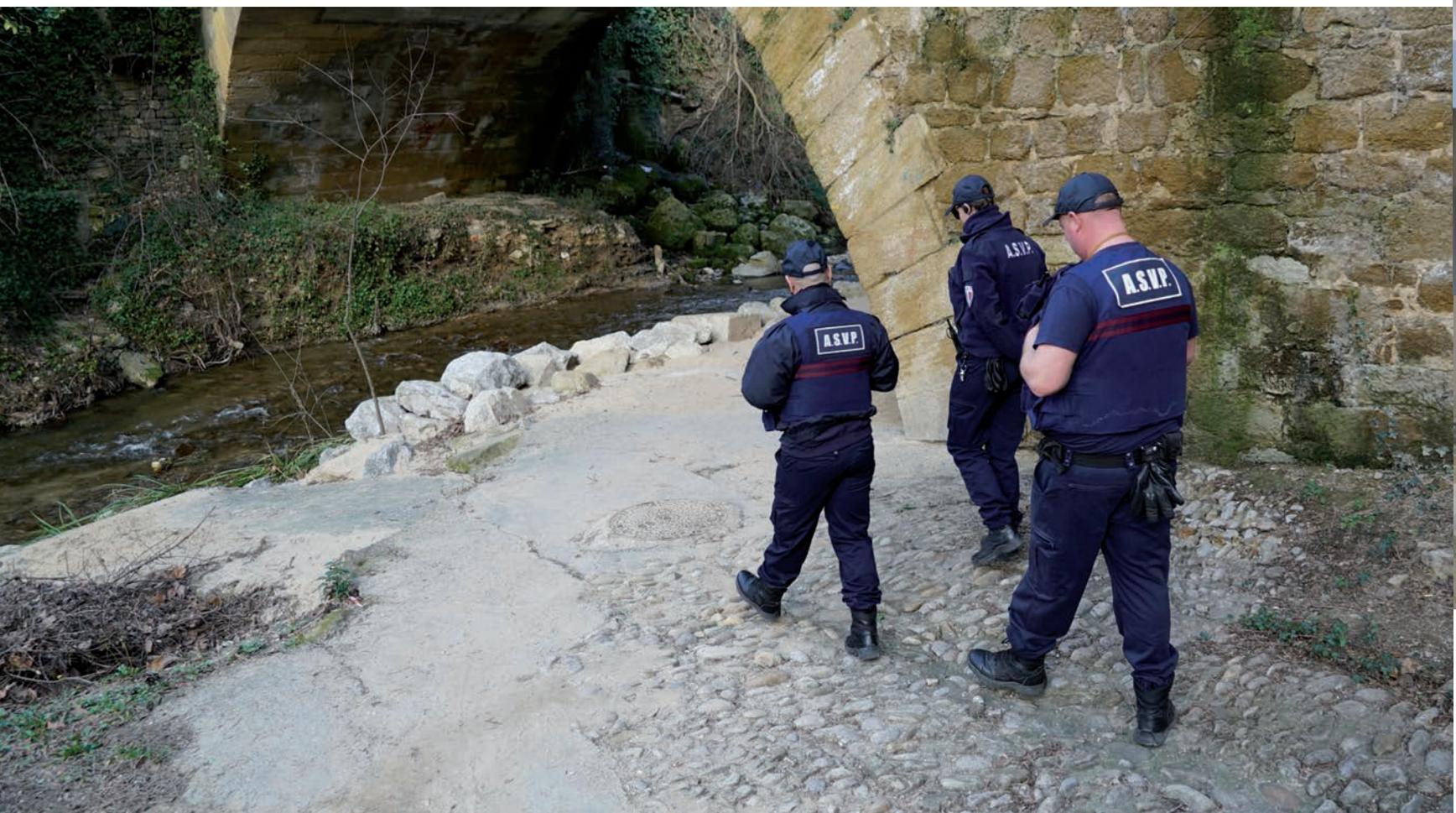
17h30 : bataille des chevaliers, place d'Inguibert.

> Retrouvez le programme détaillé sur carpentras.fr

Cadre de vie

Une journée avec la Po

Découvrez les projets menés par la direction de la police administrative de Carpentras au service d'un cadre de vie apaisé.



La vidéo pour plus d'efficacité

Pour garantir le plus de sécurité aux Carpentrassiens, la ville de Carpentras est équipée de nombreuses caméras de surveillance. Avec 29 nouvelles caméras mises en service en 2019, Carpentras est maintenant équipée de 123 caméras. Celles-ci sont commandées par le centre de supervision urbaine. Les agents observent ce qui se passe aux quatre coins de la ville et

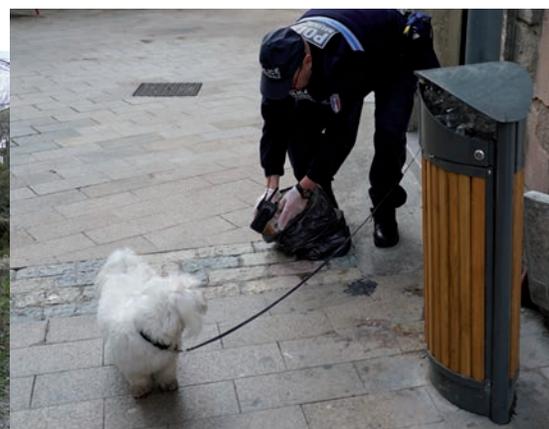
contactent les brigades de police municipale et police administrative sur le terrain pour intervention.

Un officier de police judiciaire, par exemple le commissaire de police de Carpentras, peut demander des extractions de vidéo-protection dans le cadre d'une enquête ou procédure judiciaire. Cela a été le cas à 169 reprises en 2019 à Carpentras.

Depuis 2018, la police de notre ville peut utiliser les caméras de surveillance pour verbaliser des automobilistes, c'est la vidéo-verbalisation.

Celle-ci s'exerce sur cinq zones prédéfinies, avec information du public et essentiellement pour des faits de stationnement gênant. Il y a eu 45 procès verbaux électroniques de dressés dans ce cadre en 2019.

Police Administrative



Une ville plus propre

La Police administrative va régulièrement patrouiller en centre-ville mais aussi dans les quartiers de Carpentras et sur les Berges de l'Auzon pour traquer les incivilités.

Déjections canines, dépôts sauvages : l'objectif de ces interventions est de faire respecter les règles de vivre ensemble.

Les agents se rendent dans des zones identifiées comme propices aux déchets sauvages, mais aussi dans des espaces où il n'y a pas de caméra.

Dans le cadre de ces patrouilles, des actions de prévention sont mises en œuvre.

Les agents vont, par exemple, rappeler aux étudiants déjeunant en extérieur, les règles

de savoir-vivre relatives aux déchets et les risques d'amendes encourus.

Les patrouilles sont en lien direct avec les équipes de la vidéo, si un flagrant délit est constatable, tant pour les dépôts sauvages que pour les déjections canines. Si un dépôt est constaté sans son auteur, les agents vont chercher à l'identifier. Un nouvel outil, le « piège photographique » est en test, c'est une nouvelle technique qui peut aider dans la traque des incivilités. Selon la quantité de débris et leur type, les agents municipaux contacteront la CoVe (pour le ramassage des déchets ménagers) ou le service nettoyage de la ville pour les encombrants.

La contravention pour dépôt sauvage peut aller jusqu'à 450 euros et même 1500 euros si les déchets sont transportés par véhicule (encombrants, gravats etc) en moyenne elles s'élèvent à 68 euros.

En 2019, 614 dépôts sauvages ont été constatés, 219 identifiés soit plus d'un dépôt sur trois. En matière de déjections canines, 88 infractions ont été constatées dont 58 identifiées soit près des 2/3.

La Police administrative de Carpentras mène donc de nombreuses actions pour une ville plus propre, toutefois nous vous rappelons que la propreté est l'affaire de tous ! ●

Agenda

MARCHÉS / VIDE-GRENIERS

> **Tous les vendredis jusqu'au 27 mars**

Marché aux truffes

8h à 12h - Place du 25 Août 1944

> **Tous les mardis à partir du 7 avril**

Marché des producteurs

16h45 à 19h - Square Champeville

> **Samedi 18 avril**

Troc de Printemps

Vide-greniers spécial enfants

9h à 18h - Allées Jean Jaurès

> **Dimanche 26 avril**

Fête des fleurs

Exposition, vente, démonstrations

9h à 19h - Allées Jean Jaurès

THÉÂTRE

> **Jeudi 5 mars**

Crime et châtement

18h30 - la Charité

Tarif : 7 €, réduit : 5 €, Carte jeunes :

4,20 €

Renseignements : 04 90 60 84 00

carpentras.fr

> **Samedi 4 avril**

En Jeu(X) Carpentras

Voyages de Gulliver

Spectacle tout public

20h30 - Théâtre de la Charité

Entrée libre

Renseignements : 04 90 60 84 00

carpentras.fr

> **Jeudi 30 avril**

Le bleu du lac

18h30 - la Charité

Tarif : 7 €, réduit : 5 €, Carte jeunes :

4,20 €

Renseignements : 04 90 60 84 00

carpentras.fr

CONFÉRENCE

> **Mardi 24 mars**

Hommes de lettres et hommes de sciences en Comtat

Par la Cie Temps de Flèche

14h30 - MJC

Entrée libre

Renseignements : 04 90 63 04 55

mjc-carpentras.com



MARY CANDIE'S

> **VENDREDI 24 AVRIL - 20H30 - ESPACE AUZON**



Comédie Musicale Familiale

Dans le cadre du festival « Le Printemps de Plein les mirettes ».

Mary Candie's, fillette intrépide et curieuse, vient d'emménager avec sa famille dans une maison qui abritait jadis une confiserie. Aidés d'un vieux grimoire doté de parole, Mary Candie's et son frère Anton vont tenter de faire revivre la confiserie en réunissant trois clés d'or bien cachées.

L'aventure les entraînera dans des lieux extraordinaires peuplés de personnages attachants et devront déjouer les pièges d'un sorcier maléfique...

Dans un monde dépassant l'imaginaire, laissez-vous captiver par des illusions à couper le souffle au cœur de ce nouveau spectacle. Une aventure grandiose et totalement innovante qui vous plonge dans un dessin animé en 3D.



Tout public - Spectacle assis, placement libre

Tarif : 15 €, réduit : 10 €, Carte Jeunes : 9 € (hors frais de location)

Renseignement et réservation : 04 90 60 84 00 ou carpentras.fr

KOLORZ D'HIVER

> **VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 MARS - 21H - ESPACE AUZON**

Vendredi : PAN-POT (Tassilo - Berlin) CAMION BAZAR & LA MAMIE'S present Drum Pad Thai, KOSME (Cosmic Adventure - Lyon) et DIESE b2b GSD (Live Perc - Highwood).

Samedi : ADRIATIQUE (Afterlife / Siamese - Zurich), PATRICE BÄUMEL (Kompakt / Afterlife - Amsterdam), ANTIGONE (Token - Ostinato - Paris), VOLTAIRE b2b LÖ PAGANI (Aestria - Paris ; Syndrôme - Avignon), NURE (Intention Music - Paris), BLUM (Groove Family - Avignon)



Tout public à partir de 16 ans - Concert debout

Tarif 1 soir : 15 à 27 €, Pass 2 soirs : 20 à 50 € (hors frais de location)

Réservations : 04 90 60 84 00 ou carpentras.fr - Plus d'infos kolorzfestival.com



Retrouvez toutes les dates et les infos de l'agenda

CONFLUENCE 2

> DIMANCHE 5 AVRIL - 17H30 - ÉGLISE DE L'OBSERVANCE



Près de quarante violoncellistes de la région, étudiants, amateurs, avancés, professeurs, se retrouvent à Carpentras les 4 et 5 avril pour partager leur passion et proposer un concert au terme de deux journées de stage.

Le Concert « Confluence » est un plongeon dans l'univers du violoncelle d'aujourd'hui. Tantôt sombre, tantôt lumineux, intime ou exubérant, le violoncelle se dévoile comme un instrument majeur de notre temps.

Ces journées sont le fruit d'une coopération des conservatoires de Carpentras, Avignon, Apt et Orange.



Tout public

Entrée libre - Renseignements : 04 90 60 84 00 - carpentras.fr

FÊTE DE LA FRAISE

> SAMEDI 25 AVRIL - À PARTIR DE 10H - PLACE MAURICE CHARRETIER



Les premières fraises de l'année sont à l'honneur avec la nouvelle édition de la fête de la fraise !

Retrouvez cette année encore des animations pour les enfants, des démonstrations et dégustations culinaires et une ambiance musicale. La confrérie intronisera de nouveaux membres.

Dès 10h, rencontrez les producteurs et procurez-vous des fraises ainsi que des confiseries inspirées de cet emblème de notre terroir.



Tout public

Entrée libre - Renseignement et réservation : 04 90 60 84 00 ou carpentras.fr

ÉVÉNEMENTS

> Du 2 au 7 mars

Semaine internationale des Droits des femmes

Conférences, exposition, lectures, sport, projections...

Dans divers lieux de la ville

Renseignements : 06 03 12 30 26 carpentras.fr

> Du 12 au 22 mars

Rencontres crayonnées autour de la liberté d'expression.

Expositions, rencontres, dédicaces, débats, caricatures...

Salles Voutées de la Charité

Renseignements : 04 90 61 73 57 culture-liberte-expression.top

MUSIQUE

> Samedis 7 mars et 4 avril

Concert petit déjeuner musical

À partir de 10h15 - La Charité

Tarif unique : 5 €

Renseignements : 04 90 60 84 00 carpentras.fr

> Samedi 21 mars

Jazz autour d'un verre

Erixra 5 Têtes invite Nicolas Gardel 20h30 - La Charité

Tarif : 10 €, réduit : 7 €, Carte jeunes : 6 € (hors-frais de location)

Renseignements : 04 90 60 84 00 carpentras.fr

DANSE

> Samedi 28 mars

Blanche Neige

Par la Cie Temps de Flèche

20h - Espace Auzon

Tarif : 12 €, réduit : 5 € (jusqu'à 12 ans)

Renseignements : 04 90 60 84 00 carpentras.fr

EXPOSITIONS

> Du 4 mars au 3 avril

« États d'âme » par Cynthia Evers

Chapelle du Collège

> Du 12 au 28 mars

Les ateliers « Terre de Sienne »

MJC

> Du 8 avril au 13 mai

« Une exposition familiale »

par Raoul Laffont et les siens

Chapelle du Collège



Les élections municipales en questions !



Tous les six ans les Carpentrassiens sont invités à élire leurs représentants lors des élections municipales. Comment se déroule ce scrutin ? quelles sont les compétences de la commune ? qui est élu ? Faisons le point.

Le mois de mars compte une échéance extrêmement importante pour la vie de la commune, les élections municipales. Les élections municipales sont organisées selon un scrutin de liste à deux tours. Le premier se tiendra le dimanche 15 mars, le second, qui permettra d'établir le nouveau conseil municipal aura lieu le 22 mars.

C'est aussi lors de ces élections que sont désignés les conseillers communautaires qui siègeront pour la ville au sein de l'intercommunalité, en l'occurrence pour Carpentras, La CoVe.

« 21 bureaux de vote ouverts de 8h à 18h »

Le scrutin municipal

Les règles des élections municipales peuvent différer en fonction du nombre d'habitants de la commune. Les informations que nous vous donnerons dans ce dossier concernent les règles appliquées aux communes de plus de 1000 habitants dont fait partie Carpentras.

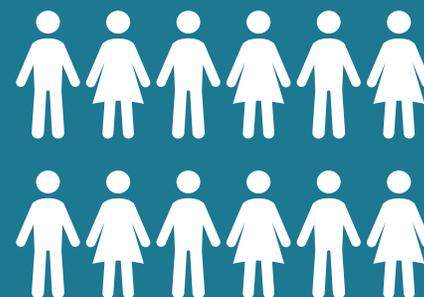
Pour les élections municipales, les électeurs votent pour une liste lors d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Ces listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme. Cette parité s'appliquera ensuite à l'élection des adjoints.

La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Qui sont les électeurs municipaux ?

Pour pouvoir voter aux élections municipales, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être inscrit sur les listes électorales de la ville, jouir de ses droits civils et politiques. Les élections municipales, comme les européennes, ne sont pas réservées aux seuls électeurs français mais aussi à ceux qui possèdent la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne. Il faudra aussi prouver l'attache avec la commune au titre de domicile principal. >

Ils agissent...



Les conseillers communautaires

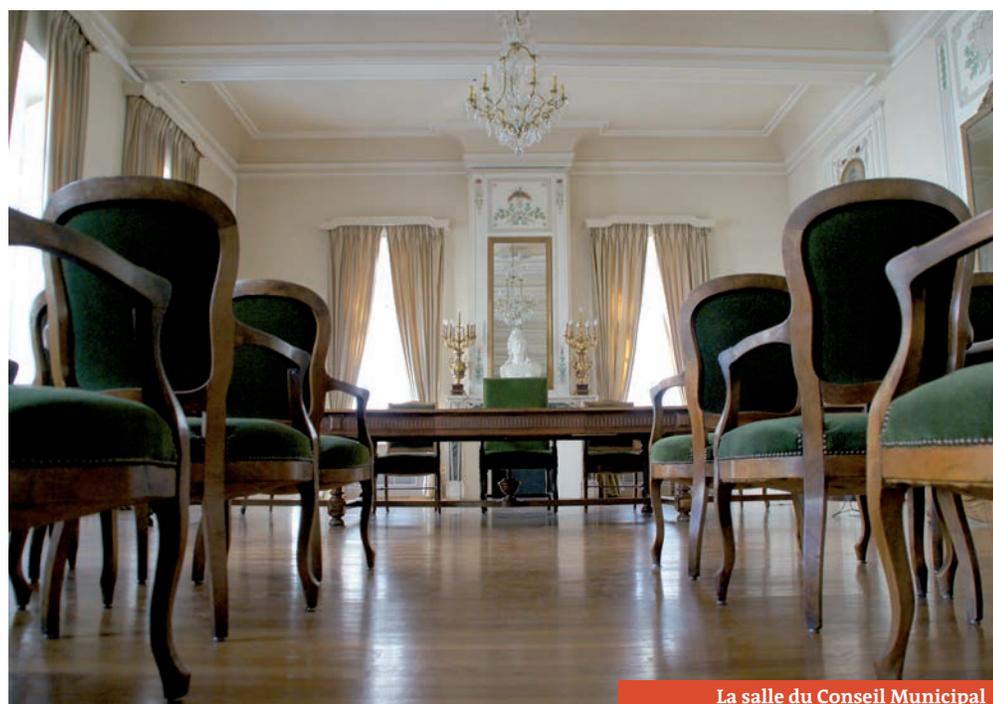
Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire. Ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

La liste de candidats au mandat de conseiller communautaire doit être établie sur la base de la liste de candidats aux élections municipales qui lui correspond et doivent figurer dans le même ordre que sur cette dernière en respectant l'alternance femme/homme.

Le chiffre

35

conseillers municipaux gèrent les affaires de la ville.



La salle du Conseil Municipal



> Pour vous inscrire sur les listes électorales vous avez dorénavant jusqu'à six semaines avant la date de scrutin, pour les élections municipales la date limite était donc le 7 février. Suite à cette inscription une carte d'électeur vous est envoyée à votre domicile au début du mois de mars. Au moment du vote vous devrez vous munir d'une pièce d'identité qui, contrairement à la carte électorale, est obligatoire.

À Carpentras il y a 21 bureaux de vote, pour les élections municipales ils seront ouverts de 8h à 18h.

Le conseil municipal : assemblée locale

Les citoyens pensent souvent qu'aux élections municipales, ils choisissent un maire or, ces élections conduisent à l'élection du conseil municipal.

Le conseil municipal c'est l'ensemble des conseillers municipaux, élus au suffrage universel direct et représentant les habitants. C'est lui qui règle les affaires de la commune.

À Carpentras il y a 35 conseillers municipaux issus de la liste majoritaire, dont le maire, mais aussi dans les listes d'opposition qui se sont présentées au second tour des élections municipales.

Les attributions du conseil municipal sont très larges car il a la charge de régler "par ses délibérations les affaires de la commune", compétence qui s'étend à de nombreux domaines. Il va par exemple voter le budget de la ville, créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux sur la ville, gérer les bâtiments communaux, accorder des aides aux associations.

« Le maire est agent de l'État et agit au nom de la commune. »

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public. Le maire peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile.

Pour être éligible en tant que conseiller municipal, il est nécessaire d'être français ou ressortissant de l'Union européenne, avoir 18 ans révolus au jour du scrutin, avoir satisfait aux obligations militaires, être électeur de la commune et être candidat dans une seule circonscription électorale.

Lors du conseil municipal d'installation, généralement une semaine après le second tour des élections municipales, les conseillers municipaux élisent leur représentant, le maire.

Le maire, représentant de l'exécutif local

Le maire et ses adjoints constituent l'exécutif de la commune, chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le conseil municipal. Le maire est seul chargé de l'administration mais il peut déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints.

Le maire bénéficie d'une "double casquette" : il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune.

En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du préfet, le maire va par exemple publier des lois et règlements ou organiser des élections. Sous l'autorité du procureur de la République il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

En tant qu'agent de la commune, le maire fait exécuter les décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier.

En bref



Le vote par procuration

Si vous êtes absent lors des élections municipales et que vous souhaitez tout de même participer au scrutin, vous pouvez mettre en place un vote par procuration. Mieux vaut y aller tôt, afin de s'assurer que la commune recevra bien la procuration avant le scrutin. Seule les procurations reçues par la commune peuvent être validées.

L'électeur qui donne procuration désigne librement l'électeur qui votera à sa place. Ils doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune mais ils n'ont pas l'obligation de voter dans le même bureau de vote.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie (où qu'elle soit) ou au tribunal dont dépend son domicile ou son lieu de travail. En général, la procuration est établie pour un seul scrutin mais il est aussi possible de l'établir pour une période.

L'électeur qui doit voter à la place de l'électeur absent ne reçoit aucun document. C'est à l'électeur qui lui a donné procuration de l'informer du fait qu'il devra voter à sa place et du numéro de son bureau de vote.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu procuration doit avoir sa propre pièce d'identité, se présenter au bureau de vote de l'électeur qui donne procuration et voter au nom de ce dernier.

Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal. Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public (la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques).

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

« voter est important, c'est un devoir civique »

Quelles sont les compétences d'une commune ?

Les communes ont une organisation unique. En effet, en plus des compétences qui lui sont confiées par la loi, elles bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal.

C'est donc aux communes de gérer les questions d'urbanisme et maîtrise des sols, de logement, d'aide sociale (avec par

exemple la gestion du Centre Communal d'Action Sociale), de police municipale, mais aussi de culture, de sport et de patrimoine. Une des compétences les plus importantes est la gestion des écoles maternelles et élémentaires.

La clause de compétence générale va permettre de mettre en œuvre des projets municipaux spécifiques, c'est par exemple le cas avec la création du Point Information Jeunesse : cette compétence n'est pas obligatoire mais une volonté d'aider les jeunes Carpentrasiens a été soulevée.

Traditionnellement, c'est la commune qui sera compétente pour l'état civil (naissance, mariage, décès), l'organisation des élections, la protection de l'ordre public et l'entretien des voies communales.

En France, le droit de vote est un droit et n'est pas une obligation, pour autant voter est important, c'est un devoir civique.

Lors des élections municipales votre vote peut avoir un réel impact sur votre quotidien, rendez-vous les 15 et 22 mars dans votre bureau de vote. ●



Régistrez sur www.carpentras.fr

Pas à pas vers le musée

Retrouvez les deux chantiers menés en parallèle : travaux du musée et préparation du transfert des collections vers le nouveau lieu d'exposition.

Des travaux minutieux

Au premier étage, les dalles ont été déposées au sol. Les couleurs et techniques pour enduire et teinter les murs ont été déterminées et les premières cloisons auto-portantes ont été installées.

Un travail est actuellement en train d'être mené pour l'éclairage des œuvres par l'architecte en lien avec le plaquiste et l'électricien. Dans le musée deux rampes éclaireront les espaces, une pour l'ambiance et l'autre pour les œuvres. C'est pour cette dernière que des calculs sont nécessaires afin d'avoir un angle d'éclairage optimisé et d'éviter reflets et brillance.

Les salles dites « cabinets » sont le nœud du projet de musée. Une partie importante du travail réside dans le réemploi du mobilier historique de l'Inguimbertaine. Il est notamment question d'étudier l'adaptation du mobilier aux nouveaux espaces et définir le travail à réaliser.

Pour ce faire, un ébéniste, un restaurateur spécialisé dans la conservation préventive mais aussi une personne chargée de la programmation vont intervenir. Il s'agira dans ce cadre d'envisager les besoins et de créer un cahier des charges avant appel d'offre.

L'inventaire des collections

Le redéploiement des collections mené actuellement, est pensé en interne. C'est-à-dire qu'à partir des travaux quantitatifs relatifs aux ouvrages, leur organisation est pensée, soit en réserve soit dans la collection permanente. Cela permettra d'envisager le mobilier et rationaliser le transfert des collections. >

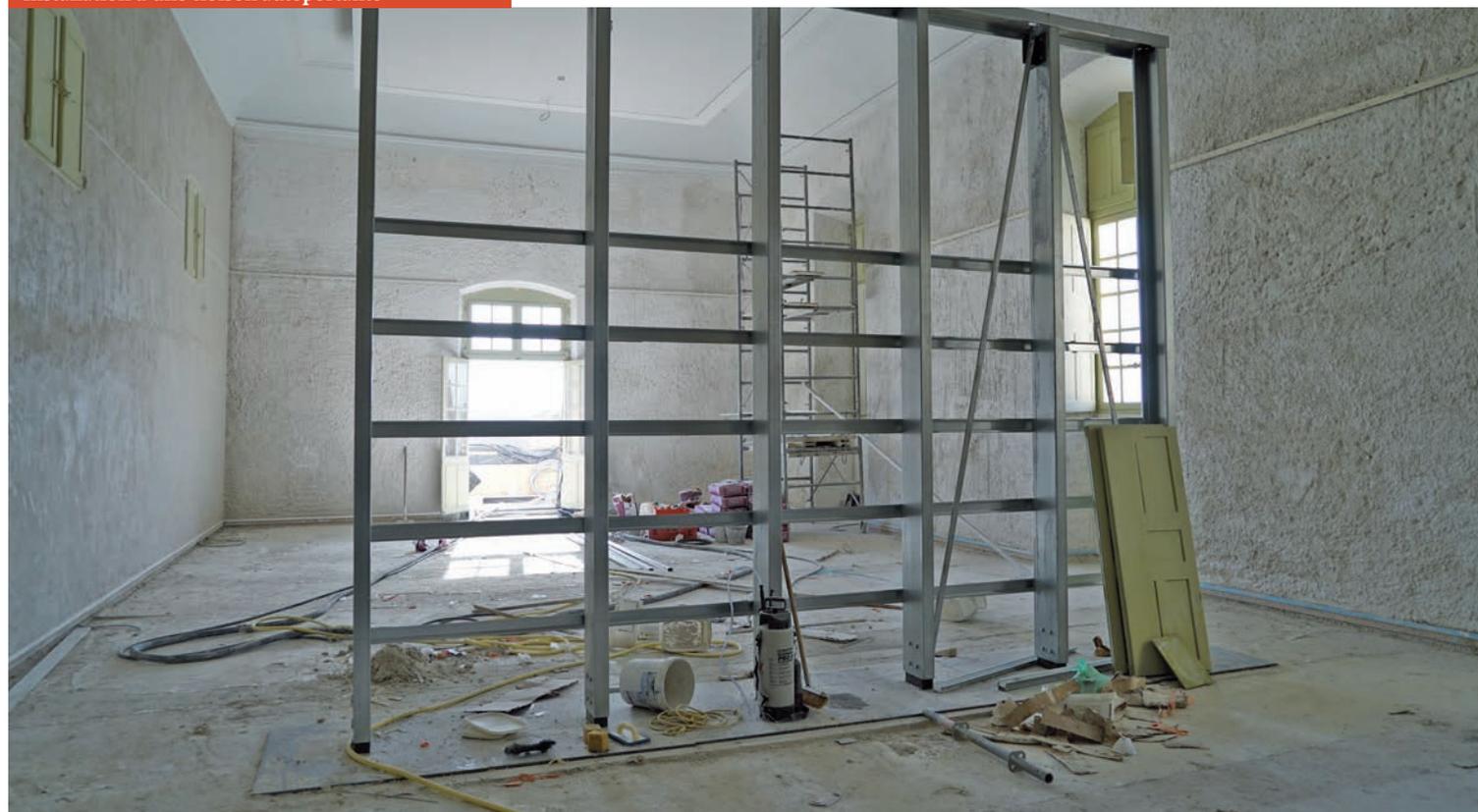


LE CHIFFRE

30 000

estampes et dessins
estimés pour
la collection de
l'Inguimbertaine.

Installation d'une cloison autoportante



Au cœur du chantier



François-Xavier Brès
Conducteur de Travaux
Brès Electricité

Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre entreprise ?

Nous sommes la société en charge de l'électricité sur les tranches 1 et 2 du chantier. Sur place, nous avons un chargé d'affaires, un conducteur de travaux, un dessinateur, un chef d'équipe et 1 à 4 compagnons en fonction des besoins. Notre PME familiale compte une trentaine de salariés, dans le bassin d'emploi de la CoVe.

Comment intervenez-vous sur le chantier ?

Nous intervenons sur tout : du moment où il faut emmener l'électricité dans l'ensemble du bâtiment et jusqu'à la mise en valeur des œuvres. Cette étape est technique car il faut les éclairer sans qu'il y ait de reflet, en tenant compte de la hauteur et des demandes de l'architecte. Nous intégrons aussi l'économie d'énergie, nous réduisons les flux lumineux pour protéger les œuvres et limiter la consommation.

« Dans un musée, il est question d'esthétique, de mise en valeur et de discrétion des installations »

Quelles sont les particularités de ce projet ?

Ce chantier est une réhabilitation de monument historique, ce qui entraîne de nombreuses contraintes de passage mais c'est aussi un musée donc il est question d'esthétique, de mise en valeur et de discrétion des installations.

Pouvez-vous nous en dire plus sur vos interventions dans la T2 ?

Pour la partie « cabinets » nous avons fabriqué, sur mesure pour l'hôtel-Dieu, un principe lumineux avec système de gorge avec éclairage indirect. Ces projecteurs seront pilotés en bluetooth par une tablette qui permettra de régler les projecteurs qui seront à 6 mètres de haut sans installer d'échafaudage. Cet outil permettra aussi de réaliser des scénarios d'éclairage.

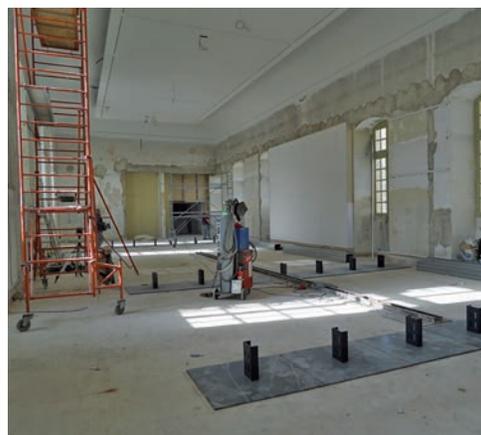
> Ce travail est rendu possible grâce à l'informatisation des œuvres, toujours en cours. L'équipe a terminé le catalogue du fond XIX^e siècle de la bibliothèque et va s'atteler au fond XVIII^e dit « d'Inguibert ».

Un inventaire des dessins et estampes sera mené jusqu'à l'automne, en effet l'Inguimbertaine compte environ 4000 estampes et 25 000 dessins.

Les médailles, monnaies et sceaux sont en cours d'inventaire. Une partie de ces objets sera exposée et l'autre prendra place dans les réserves.

En décembre 2019, un florin d'or du XIV^e siècle frappé par Jean XII a été acquis par la bibliothèque-musée. Jean XXIII a acheté la seigneurie à l'évêque de Carpentras pour y installer l'administration pontificale du Comtat Venaissin.

Cette pièce qui imite la monnaie florentine, était un symbole de souveraineté. Cet achat fait écho aux célébrations des 700 ans de Carpentras Capitale du Comtat Venaissin se déroulant au mois d'avril 2020 (cf pages 6 et 7 de ce numéro). ●



LES RENDEZ-VOUS À VENIR

JUSQU'AU 15 MARS

Exposition
« Nuits sans larme, parents debout »
Entrée libre

VENDREDI 6 MARS DE 18H À 21H

Apéro digital
Entrée libre, places limitées

SAMEDI 7 MARS ET 15 AVRIL DE 15H À 16H

Atelier d'écriture thématique
Gratuit sur inscription

SAMEDI 7 MARS À 17H

Lecture « Ailleurs si j'y suis »
Entrée libre, places limitées

JEUDI 12 MARS À 19H30

Rencontre avec Lydie Salvayre, auteure
Gratuit sur inscription

SAMEDI 14 MARS DE 16H À 17H30

Conférence « Sorcellerie et féminin »
Gratuit sur inscription

SAMEDI 21 MARS DE 16H30 À 17H30

Spectacle « Les pompières poétesses »
Entrée libre, places limitées

MERCREDI 25 MARS DE 18H À 19H

Conférence « La francophonie, réalité africaine »
Entrée libre, places limitées

VENDREDI 27 MARS À 18H15

Conférence « Médecins, malades et médicaments à l'hôtel-Dieu »
Entrée libre, places limitées

Retrouvez les rendez-vous d'avril
et le programme détaillé sur
inguimbertaine.carpentras.fr



L'INGUIMBERTINE
À L'HÔTEL-DIEU
BIBLIOTHÈQUE MUSÉE

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative « à la démocratie et aux libertés », les différents groupes politiques du Conseil municipal disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Vive Carpentras !

Mesdames, Messieurs,

Cette dernière tribune libre du mandat 2014/2020 est pour nous l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux avec qui nous avons travaillé pendant ces six ans. Qu'ils soient agents municipaux, élu(e)s, partenaires publics ou privés, nous avons apprécié ce travail collectif au service de notre ville.

Le contenu de cette tribune est encadré juridiquement et il ne nous est pas autorisé d'écrire tout ce que nous voudrions vous dire. Alors encore une fois, merci !

Dans quelques jours, la démocratie s'exprimera et vous pourrez choisir qui sera en charge d'administrer Carpentras pour les six prochaines années.

Nous souhaitons que ce vote soit le plus apaisé possible et nous remercions tous les agents municipaux qui participeront au bon déroulé des opérations de vote.

Avec toute notre reconnaissance.

La majorité municipale

Carpentras Bleu Marine

Quand Serge Andrieu se prend pour le maître de l'univers... Il n'est pas anodin d'apprendre de la part d'un élu aux affaires depuis 12 ans que 2020 sera l'année du « Big-bang de la démocratie municipale ». Rien que ça. Quand on sait qu'en astrophysique, le Big-bang succède au néant pour être le commencement d'un tout, on peut légitimement s'interroger sur la portée du message en termes de bilan municipal de la majorité sortante. Il faut reconnaître qu'elle s'attribue facilement les mérites de l'aboutissement des dossiers pourtant initiés avant elle comme la rénovation de l'Hôtel-Dieu, la rocade sud ou le rétablissement de la ligne ferroviaire Carpentras-Avignon. Le vrai bilan doit porter sur les dossiers du quotidien comme la propreté, l'état des voies communales, l'urbanisation et la sécurité. Force est de constater

que peu a été fait en ces matières. Ensuite, la démocratie locale passe par la consultation régulière des administrés : les conseils de quartier ont été abandonnés et pas un référendum local à l'horizon. En revendiquant le soutien de La République En Marche (LREM), S Andrieu et ses colistiers ont accepté d'endosser la responsabilité de ce chaos social ambiant qui fracture gravement notre société. Big-bang, chaos : autant de formules pour décrire en fait une situation de désordre génératrice de pauvreté et d'insécurité. Renvoyer la table pour tenter de dissimuler les insuffisances du passé, c'est « Avec vous » contre Carpentras !

Hervé DE LÉPINAU

Carpentras A venir

Après avoir travaillé 6 années au profit de notre ville nous quittons aujourd'hui notre mandat avec le sentiment du devoir accompli, en particulier pour la promotion de notre patrimoine, l'amélioration du cadre de vie et la défense du portefeuille des contribuables.

Notre seule déception est que l'Union des Droites que nous espérions n'ait pas aboutie. Les logiques de partis et les ambitions personnelles des uns et des autres ont malheureusement pris le dessus. L'Union des Droites s'est transformée en union des opportunités ce qui entraînera sans aucun doute la réélection du maire sortant. L'équation était pourtant simple : quand la droite est divisée elle perd ! Sauf divine surprise, c'est le scénario vers lequel se dirige notre commune.

Heureusement que le désespoir en politique est une sottise absolue...

Nous formons donc le vœu que la croissance revienne à Carpentras et que notre ville s'embellisse encore conformément à son rang de Capitale du Comtat.

Bon travail et bon courage à la future majorité !

Marguerite-Marie BEVILLARD, Julien LANGARD et Jeanne YVAN

Relevons Carpentras

Les 15 et 22 mars lors des élections municipales vous allez choisir l'équipe qui va gérer votre quotidien pour les 6 prochaines années.

En ces temps de grande cacophonie politique au niveau national nous voulions attirer votre attention sur l'importance des programmes de chaque candidat plus que de son appartenance à tel ou tel parti (assumé ou pas, on ne sait plus).

Une élection municipale est particulière et l'intérêt de la ville doit passer avant les convictions politiques, notre ville n'est pas et ne doit pas devenir un porte drapeau au niveau national.

Carpentras mérite d'avoir une équipe engagée pour ce dont elle a besoin.

Méfiez-vous des grands standards du moment: parler d'insécurité à tout bout

de champ ou vouloir planter des arbres parce que c'est à la mode n'est pas nécessairement opportun.

Nous avons souhaité durant ce mandat être une opposition constructive et non pas uniquement de refus: nous regrettons de n'avoir jamais été ni écoutés ni consultés.

Nous espérons que l'équipe qui gagnera cette élection aura, enfin, l'intelligence de travailler dans l'intérêt de tous avec l'ensemble des élus ainsi qu'avec les nombreuses associations de la ville.

Antoine LAVAL et Marie-Françoise BORNE

Numéro d'urgences

Pompiers	04 90 81 70 55 / 18
Samu	15
Police secours	17
Commissariat	04 90 67 62 00
Gendarmerie	04 90 63 09 00
Urgences Hôpital	04 32 85 90 00
Hôpital / Maternité	04 32 85 88 88
Synergia Polyclinique	04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
Centre Grands Brûlés	04 91 94 16 69
ErDF	09 726 750 84
GrDF	0 800 47 33 33
Service des Eaux	0 810 43 94 39
Week-end & nuits	0 810 73 97 39
Eclairage Public	0 800 94 09 08

Bienvenue

12/12/19
Théo NESENSON

14/12/19
Julia BAL

15/12/19
Arthur BOUDIN

18/12/19
Ylona ALLIBERT

08/01/20
Waël ABARKACH
Romaïssa BELKADI

17/01/20
Jules LENTIN

18/01/20
Hind ABAKRI
Joy LIEBALLE

19/01/20
Haroun-younes SAID

20/01/20
Lyna DJELLAL

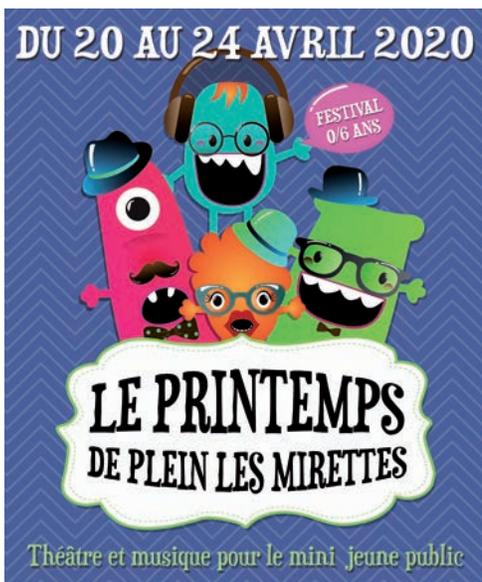
21/01/20
Loup COURBON
Lou MARTIN
Zaim NAMOUN

23/01/2020
Angeline MACHABERT

24/01/20
Warren ROBERT

25/01/20
Maylan MANSOURI
Léon BERNARD

27/01/2020
Noa DEFRESNE



À NOTER

DÉMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE « BIOAXOME »

Le laboratoire Bioaxome a déménagé depuis l'avenue Pierre Sémard pour de nouveaux locaux au 463, avenue Frédéric Mistral soit à 8 minutes à pieds ou 5 minutes en auto !

Accueil du lundi au vendredi de 7h à 18h et le samedi de 7h à 12h

Contact : 04 90 67 14 70

Gabin et Siffrein



ANIM'ART
SAISON CULTURELLE
2019-2020

VENDREDI 24 AVRIL

20H30 - ESPACE AUZON

Mary Candie's

DANS LE CADRE DU FESTIVAL
« LE PRINTEMPS DE PLEIN LES MIRETTES »

Une Fabuleuse Aventure

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

CARPENTRAS.FR 04 90 60 84 00